

Le Quotidien

Sponsorisé par



Top risques

Pour Gilbert Canameras, la crise économique n'est plus un risque. C'est une réalité avec laquelle les risk managers vont devoir composer

Le baromètre

Les sujets brûlants du risk management européen vus au travers du site www.strategic-risk.eu

Feed-back

Va-t-on vers une pénurie de talents ? Les risk managers donnent leur opinion sur notre site

Un rendez-vous unique

Gilbert Canameras, président de l'AMRAE :
"Les Rencontres de l'AMRAE portent mieux que jamais leur nom : elles constituent un point d'échange remarquable pour la profession"



NOTRE ÉQUIPE

E-mail : nathan.skinner@strategicrisk.eu
Twitter : @strategicrisk

StrategicRISK
STRATEGIC RISK MAGAZINE



NATHAN



SUE



ANDREW



DONNA

MIEUX QUE COMPRENDRE VOUS COMPRENDRE



Liberty
International
Underwriters

Assurances pour les Entreprises LIBERTY en FRANCE, 5 boulevard de la Madeleine 75001 Paris
Liberty International Underwriters est l'enseigne commerciale de Liberty Mutual Insurance Europe Limited, agréée et réglementée par la Financial Services Authority. L'activité et les contrats souscrits en France restent soumis aux réglementations et Droit français.

T: 01 53 05 90 59
E: Francecontact@libertyiu.com
www.liufrance.com

Mise en situation



Gilbert Canameras, président de l'AMRAE et directeur du management des risques, ERAMET

Le risque politique n'est plus limité aux seuls pays émergents. On a déjà assisté à des émeutes assez violentes en Grèce et les plans d'austérité draconiens en Espagne et en Italie risquent de déclencher à leur tour de grands mouvements de protestation

top4desrisques



LA CRISE FINANCIÈRE

Il devient difficile d'évoquer ici un risque, tant il s'agit désormais d'un fait. La question pour les risk managers est maintenant de résoudre les problèmes que la crise a créés : risques de solvabilité ou de faillite et risque de contrepartie. La crise financière a été déclenchée par un effet de cisaillement dû à un endettement trop fort et elle a causé l'explosion d'un problème endémique dans la banque, suivi d'un sauvetage du secteur par les gouvernements. Certains états étant devenus les actionnaires principaux de grandes banques, le risque est alors de voir une législation trop contraignante être imposée à ces dernières. Les accords de Bâle III imposent des ratios de liquidité qui affectent la fluidité du crédit, entravant ainsi la relance de l'économie. Les risk managers doivent cerner de façon précise les risques que la crise génère pour leur entreprise.



LE RISQUE POLITIQUE

Comme on l'a constaté en 2011, le risque politique est une menace bien réelle pour l'économie, surtout dans les pays émergents ou bien sur les marchés où un ralentissement économique peut générer de vifs mouvements de protestation. On peut par exemple penser aux mouvements de révolte qui ont eu lieu en Grèce ; les plans d'austérité draconiens en Espagne et en Italie risquent de provoquer les mêmes effets. Les budgets réduits des états en 2012 auront un impact sur l'économie et renforcent le risque politique. Le rôle du risk manager consiste à anticiper la façon dont ces facteurs se concrétiseront et à préparer un plan d'action pour permettre à son entreprise de surmonter les difficultés.

Suite en page 4

Publié par
Newsquest Specialist Media Ltd
 30 Cannon Street, Londres EC4M 6YJ
 tel : 00 44 20 7618 3456
 fax : 00 44 20 7618 3420 (éditorial)
 00 44 20 7618 3400 (commercial)
 e-mail : strategic.risk@newsquestspecialistmedia.com

StrategicRISK est publié huit fois par an par Newsquest Specialist Media Ltd. Le rôle de *StrategicRISK* consiste à diffuser l'information liée au risque et à la gouvernance d'entreprise auprès des décideurs clés dans les entreprises européennes.

La diffusion moyenne de *StrategicRISK* (10 547 exemplaires en juin 2010) est contrôlée par le BPA.

ERRATUM

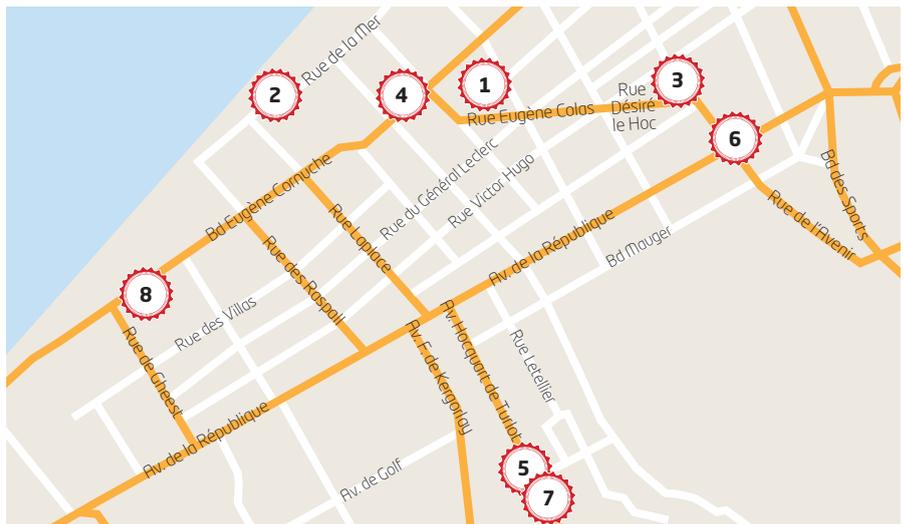
Dans le dernier numéro du *Quotidien*, nous avons par erreur indiqué que Gérard Lancner était le Président de l'AMRAE : M. Lancner en est en fait le Délégué général. Nous vous présentons nos excuses pour cette erreur et remercions l'AMRAE de nous l'avoir signalée.



carte de deauville

Les endroits à voir à Deauville

- 1 Hotel Normandy Barrière
- 2 Casino de Deauville
- 3 Hotel Royal Barrière
- 4 CID - Centre International de Deauville
- 5 Salle Élie de Brignac
- 6 Le Point Bar
- 7 Le Yearling
- 8 Dupont avec un Thé



éditorial



Nathan Skinner, RÉDACTEUR, STRATEGICRISK

Point de vue Dans l'éditorial d'hier, je vous présentais quelques nouvelles prévisions formulées dans le rapport *Global Risks 2012* du Forum Économique Mondial. Je souhaite aujourd'hui approfondir une idée : le fait que les tensions sociales ambiantes risquent de déclencher d'autres perturbations.

Dans l'ensemble, les institutions publiques et privées semblent avoir perdu une grande partie de la confiance du public, qui considère que les mécanismes de contrôle existants sont complètement dépassés. C'est un nouveau sujet de préoccupation pour le WEF : le fait que le monde politique et les institutions semblent incapables de protéger le citoyen dans un monde complexe et devenu totalement interdépendant.

Le Forum indique que la fragilité des systèmes de contrôle devient particulièrement visible pour les risques liés aux nouvelles technologies, à l'interdépendance financière, à l'épuisement des ressources naturelles et au changement climatique. La société est de plus en plus exposée.

On peut noter que l'un des partenaires clés associés à la recherche de l'étude du WEF appelle à un renforcement du contrôle des marchés : "Le législateur a surréagi à certains événements tels que le volcan islandais et sous-réagi au désastre des subprimes ou à la crise de l'euro", affirme David Cole, le directeur Risques de Swiss Re. "Nos mécanismes de contrôle doivent être plus équilibrés et surtout parvenir à anticiper l'événement plutôt qu'à réagir après coup."

Les motivations de David Cole s'éclairent lorsque ce dernier explique que les efforts de stabilisation du système financier pourraient mettre en danger les capacités risques de l'assurance et freiner la croissance. S'agirait-il là d'une petite pique à l'encontre de Solvency II ?

Enfin, le WEF n'a pas manqué de souligner les risques de cybercriminalité. Si ce risque ne se hisse pas au top 5, il mérite tout de même une mention particulière ; c'est un risque systémique par nature, qui est capable de créer des problèmes très sérieux à l'échelle planétaire.

Le Forum fait appel à des intitulés et à des

// Le législateur a surréagi à certains événements, tels que le volcan islandais, et sous-réagi au désastre des subprimes ou à la crise de l'euro. Nos mécanismes de contrôle doivent être plus équilibrés et surtout parvenir à anticiper l'événement plutôt qu'à réagir après coup.

David Cole, directeur Risques, Swiss Re



E-mail nathan.skinner@strategic-risk.eu

Twitter @strategicRISK

néologismes accrocheurs pour évoquer le risque informatique : "Le côté obscur de la connectivité" ou encore "Le cybernéotribalisme". Mais au fond, le rapport ne fait que rappeler la dépendance toujours accrue de nos existences à des systèmes interconnectés en ligne. Nous sommes effectivement plus vulnérables aux agissements de personnes (voire d'institutions ou de nations) mal intentionnées, qui peuvent à tout moment déclencher à distance et en tout anonymat des attaques informatiques dévastatrices.

Ces prévisions n'aideront guère les risk managers à concevoir des parades contre de tels risques. En fait, la plupart des risques exposés dans ce rapport figurent sans doute en bonne place dans les évaluations du risque de la plupart des grandes entreprises. Par contre, ce rapport du Forum pourra aider les risk managers à se poser les bonnes questions dans le cadre de leur contexte professionnel.

Pour tenter de clarifier la situation, StrategicRISK a lancé une étude auprès des risk managers européens pour évaluer les plans d'action que les entreprises mettent concrètement en place pour contrer ces risques. Notre *Rapport du Risque* sera présenté avec le numéro de SR du mois de mai – et il sera bien entendu consultable en ligne.

PROGRAMME
Vendredi
10 février

09h00 - 11h00 Sessions partenaires
09h00 - 10h30 Table ronde Risk Management
10h30 - 11h00 Pause
11h00 - 13h00 Session plénière
13h00 - 14h00 Déjeuner de clôture

legranddossier

L'ANNÉE 2012 SERA-T-ELLE DÉTERMINANTE POUR L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ ?

Devenues les principaux risques en termes de dommages pour les entreprises, les catastrophes naturelles se sont révélées exceptionnellement préjudiciables ces derniers mois. Après plusieurs années de baisse tarifaire, le marché pourrait connaître un retournement.

L'assurance IARD serait-elle insensible à la crise ? Les difficultés des marchés financiers, si elles affectent l'activité des grandes entreprises, ne modifient pas le volume des infrastructures industrielles. La matière assurable reste donc sensiblement la même. L'évolution du paysage du risque en France dépend en fait davantage

de l'implantation des grands groupes dans les pays à forte croissance. Il s'agit souvent de zones émergentes, comme l'Asie, où les cataclysmes naturels se révèlent bien plus fréquents et plus dramatiques que dans notre vieille Europe.

“Il y a encore une vingtaine d'années, les établissements étaient essentiellement basés dans des territoires identifiés. Mais les industriels français, comme la plupart des grands groupes embarqués dans la mondialisation, ont vu leurs sinistres se déplacer dans des territoires bien moins cartographiés”, constate Thierry van Santen, le directeur général d'Allianz Global Corporate & Specialty (AGCS) France. “Paradoxalement, nous avons plus de matière assurable, et cela dans des régions plus risquées car plus exposées aux phénomènes climatiques”, indique pour sa part Philippe Jouvelot, le directeur des activités IARD d'AXA Corporate Solutions. “Le coût technique de ces risques est très supérieur.”

Dans ces régions, l'évolution de la matière assurable à des niveaux de taux supérieurs a eu pour conséquence d'augmenter non seulement le volume mais surtout le taux des primes. Mais en règle générale – et particulièrement dans les pays matures –, la surcapacité sur le marché de l'assurance des grands risques avait logiquement, vu l'abondance de capitaux disponibles, conduit à une baisse des prix. “Nous étions, depuis quelques années, sur un marché grands comptes relativement « soft », puisque très concurrentiel”, admet Véronique Turinaz-Postel, directrice market management et communication chez AGCS France – une compagnie qui, avec plus de 600 millions de chiffre d'affaires, estime détenir 20 % du marché et compter au sein de son portefeuille clients 90 % des comptes du CAC 40.

Suite de la page 2

top4desrisques



LES CATASTROPHES NATURELLES

C'est pour moi le troisième risque majeur. Avec ses tremblements de terre et ses raz-de-

marée, 2011 a eu son lot de catastrophes avec des conséquences importantes sur l'économie mondiale. Le marché de l'assurance dispose de suffisamment de capacités pour absorber les risques, mais les primes ont augmenté et les polices comportent des clauses d'exclusions dont il faut être conscient. Les risk managers ne peuvent pas échapper aux catastrophes naturelles, mais ils peuvent anticiper leurs effets en préparant, par exemple, des fournisseurs de remplacement pour leur chaîne logistique.



LA CYBERCRIMINALITÉ

Enfin, je voudrais rappeler que la cybercriminalité

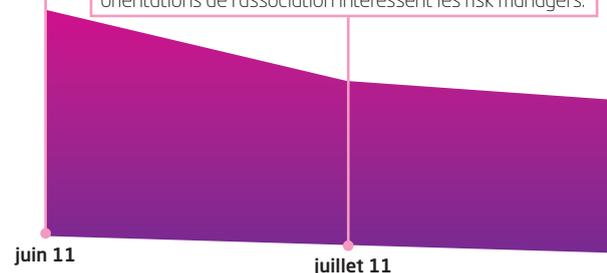
représente une menace à ne pas négliger, même si elle fait moins la une des médias ces jours-ci. La cybercriminalité affecte un grand nombre de victimes et c'est aussi un risque de réputation majeur. Il faut traiter ce risque sur deux fronts : la protection des systèmes informatiques et la pédagogie auprès de nos collègues.

lebaromètre durisque

La discipline du risk management couvre une vaste palette de thèmes. Quels ont été les grands sujets d'actualité pour les risk managers ? En suivant le nombre de visites sur les pages du site de StrategicRISK (www.strategic-risk.eu) durant les six derniers mois, nous avons noté quelques tendances concernant les points chauds de l'année.

Juin Une nouvelle souche de bactérie mortelle de la famille des E. coli se répand en Europe via un lot de salades contaminées. Les industries agroalimentaires sont affectées.

Juillet La nomination de Gilbert Canameras en tant que nouveau président de l'AMRAE et les nouvelles orientations de l'association intéressent les risk managers.



Sponsorisé par



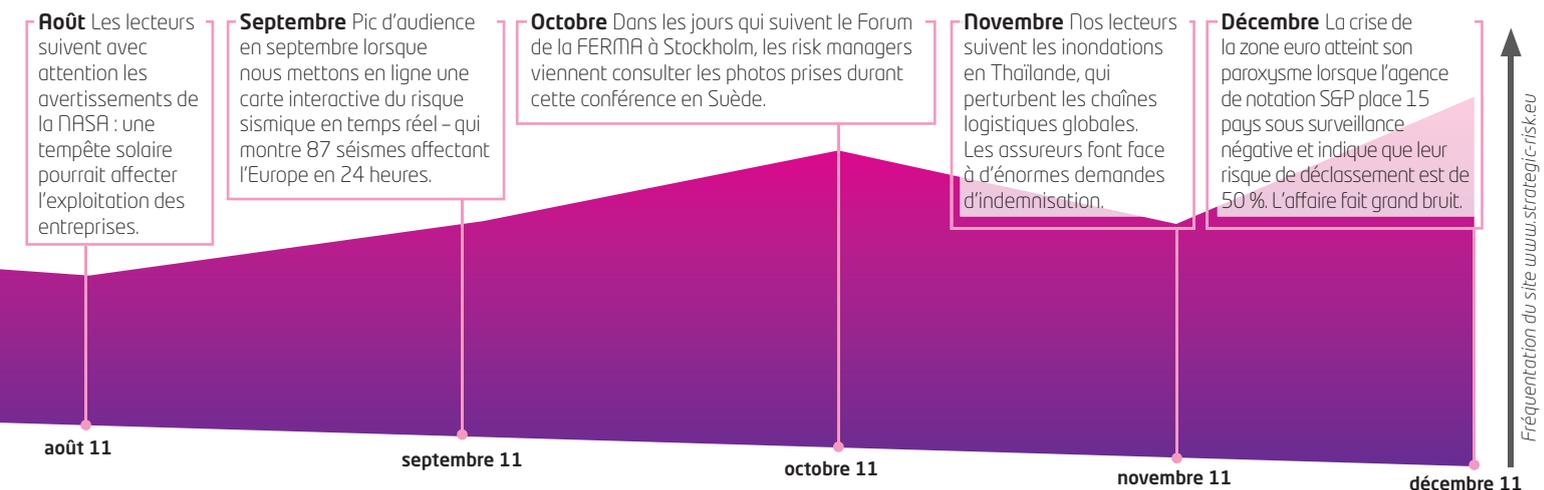
surlevif

L'année 2011 et son cortège de grandes catastrophes naturelles (inondations en Australie et en Thaïlande, tornades aux États-Unis, séismes au Japon et en Nouvelle-Zélande...) ont bouleversé le paysage du risque et sans doute mis fin à ce bas de cycle. "En raison d'une sinistralité exceptionnellement élevée, le début de l'année 2011 a été le plus mauvais trimestre de l'histoire de certains grands réassureurs comme, par exemple, le groupe allemand Munich Ré", explique Philippe Jouvelot, d'AXA.

Ces "cat nat" et ces "contingent business interruption" (CBI) ont obligé les industriels à payer un lourd tribut. Et leurs assureurs ! "Les sinistres engendrés par ces événements ont été, à eux seuls, bien plus importants que la totalité des primes perçues par les assureurs pour le risque en question, conduisant à des ratios combinés parfois nettement au-delà de 100", poursuit Philippe Jouvelot.

Avec la concurrence, qui fait office de modérateur, l'inflation des tarifs est-elle inéluctable ? "Les prix ne remontent pas systématiquement mais de manière ponctuelle, notamment pour des assurés ayant de grandes expositions à des catastrophes naturelles ou de fortes sinistralités, assure Thierry van Santen, d'AGCS. Cette hausse des tarifs ne devrait pas se faire de manière massive, d'un seul coup, comme par le passé." L'année 2012 devrait néanmoins s'avérer déterminante pour l'évolution du cycle. "Nous constatons un ralentissement de la baisse des primes, mais cela uniquement dans quelques situations bien précises. Ce n'est pas une tendance du marché, loin de là", souligne Dominique Guérit, mandataire général de HDI-Gerling Industrie France. "Le problème est que les assureurs voient leurs capitaux exposés, avec des sinistres dus aux catastrophes naturelles à payer dans les mois et les années à venir, mais qui n'ont jamais été réellement facturés."

Assureurs et réassureurs ont été fragilisés par des dommages qui se chiffrent en dizaines de milliards de dollars, ce qui impactera de facto les coûts. Néanmoins, bien que soumis à une évidente volatilité, tant en ce qui concerne le volume de souscription que la rentabilité des opérations, les assureurs et réassureurs semblent désormais disposer de tous les outils nécessaires à la mise en place d'une meilleure gestion du cycle. Ce fameux cycle, sorte de maladie congénitale de l'assurance et de la réassurance, est en effet un mal avec lequel assureurs et réassureurs doivent plus que jamais apprendre à vivre.



↑ Fréquentation du site www.strategic-risk.eu

LE RISK MANAGER FACE À LA GESTION DES PROBLÉMATIQUES RH

Elles relevaient jusqu'alors de la compétence des DRH. Désormais, les ressources humaines s'invitent à l'agenda des gestionnaires de risques. Prévention, protection et management entrent dans leur champ d'intervention.

La mission du Risk Manager (RM) ? Identifier, hiérarchiser, cartographier les risques, tous les risques. Ainsi, il ne saurait ignorer les problématiques liées aux ressources humaines (RH). Celles-ci peuvent avoir des conséquences sur la vie professionnelle mais aussi sur la vie privée des salariés, cela qu'il s'agisse de la perte d'un collaborateur clef, de la couverture santé ou encore des retraites. "Les entreprises ont l'obligation de provisionner les retraites de leurs salariés. C'est une nécessité qui leur permet de répondre à la loi, de fidéliser leurs salariés et d'attirer les talents", explique David Blatter, responsable du management des risques de Réunica, qui était le modérateur de l'atelier "Retraites : nécessité et danger pour l'entreprise".

Remettre l'humain au cœur des préoccupations est l'un des maîtres mots des dirigeants, avec une nouveauté : la mise en place d'outils pour gérer les talents. Cette responsabilité, qui incombait aux DRH, entre désormais dans le champ d'intervention des gestionnaires de risques.

Le risque RH revêt des formes variées : risques financiers (dettes et passifs sociaux dans le cas du rachat d'une société), risques juridiques (harcèlement, discrimination), risques opérationnels (accidents du travail, fraude interne, taux de turn-over trop élevé), risques démographiques (emploi des seniors et des jeunes, mauvaise gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences)...

"Face à cette diversité, les ressources humaines et le risk management gagnent à travailler ensemble. De plus en plus d'entreprises renforcent la passerelle entre DRH et RM. L'enjeu est de taille : il s'agit de passer de la performance à la performance durable, la ressource humaine étant la matière première", estime Stéphane Romano, de Cala Partners. Derrière le risque RH se profile la responsabilité de l'entreprise vis-à-vis du salarié. Là où la DRH dispose d'une vision partielle et en silo des risques, le risk manager dispose pour sa part de la méthodologie.



LA GESTION DES RISQUES INTÉGRÉE À LA STRATÉGIE GLOBALE DE L'ENTREPRISE

Le risk management est aujourd'hui considéré comme un facteur clef de compétitivité : il s'impose donc comme un pilier de la stratégie globale des entreprises. Du fait de son impact avéré sur la rentabilité, la gestion des risques bénéficie d'investissements accrus.

Le risk manager (RM) devient un *business partner*. "Le RM est reconnu comme étant une fonction transverse et nous observons une intégration de plus en plus poussée de l'ERM dans la stratégie de l'entreprise. Pour aller au-delà du simple exercice de conformité, le management des risques est davantage ancré dans les modes de fonctionnement de l'entreprise. Il gagne une place à part entière dans les processus de pilotage", souligne Frédéric Desitter, administrateur de l'AMRAE. Frédéric a animé un atelier sur le sujet durant les Rencontres ("Comment intégrer la gestion des risques à

la stratégie de l'entreprise ?"), dans le cadre duquel intervenaient Gilles Proust, cofondateur associé et président d'Arenq, ainsi qu'Olivier Sorba, directeur des risques et du contrôle interne du groupe Lagardère).

Face à la volatilité et à la complexité croissantes de l'environnement économique et financier, la fonction RM a aujourd'hui toute sa place au sein de l'organisation stratégique des entreprises françaises. "Du fait de ce contexte très incertain, les directions générales ont pris conscience que le pilotage à court terme de la performance ne suffit plus, explique Gilles Proust. Aussi, depuis 2008, nous assistons à un phénomène d'accélération dans la diffusion des approches de gestion globale des risques au cœur des instances de gouvernance". Un autre indicateur vient illustrer la montée en puissance de la gestion des risques dans la politique stratégique des entreprises, à savoir l'arrivée à maturité de la profession de risk manager. "D'un point de vue RH, nous constatons que les risk managers se fondent dans la masse et comprennent les métiers de leur entreprise", observe Stéphane Romano, cofondateur et managing partner de Cala Partners. "Le risk manager sait anticiper les problématiques liées à son secteur et il ne se contente pas de dérouler un plan comme il pourrait le faire chez n'importe quel autre employeur."

Sponsorisé par





in balance, **ACE** insures progress

Property & Casualty | Accident & Health | Life

To maintain harmony between industry and the environment, it takes the right people, experienced underwriting, a strong balance sheet and a flexible approach. These are the strengths of ACE that allow us to customize environmental risk solutions for your specific needs. We take on the responsibility of your risks so that you can take on the responsibility of making things happen. We call this *insuring progress*. Visit us at acegreen.com



insuring progress®

surlevif



Pierre Sonigo,
secrétaire général
de la FERMA



top3desrisques

1

LA CRISE DE LA ZONE EURO

2012 sera "l'année de tous les dangers" pour le risque. Le premier risque est celui d'un effondrement de la zone euro. Même si l'on évite le pire, les entreprises et les consommateurs devront consentir nombre de sacrifices au nom de la stabilité. Le contexte ne me pousse donc pas à l'optimisme. La crise de l'euro découle de problèmes structurels : cela fait longtemps que certains pays vivent au-dessus de leurs moyens. Les gouvernements ont rechigné à prendre des mesures impopulaires. En France, par exemple, Sarkozy a été élu sur une promesse de changement : durant son mandat, je ne suis pas certain qu'il ait fait beaucoup avancer les choses. À mon sens, le monde de l'économie est une partie prenante majeure, qui doit assumer un rôle plus actif dans la résolution de ce problème. Je suis favorable à la réunion d'un grand sommet des intervenants économiques pour aider à la résolution des problèmes politiques.

2

LE RISQUE POLITIQUE

L'instabilité politique est un autre risque majeur. Le Printemps arabe est un événement historique pour le Moyen-Orient et il va changer le paysage politique de cette région. Les mouvements de protestation en Russie représentent un autre risque. Ces risques peuvent déstabiliser les marchés et la production, ce qui aurait un effet en cascade sur les économies mondiales. Une partie de l'instabilité politique provient de l'ouverture de certains pays à l'économie globale. Le libéralisme économique va parfois à l'encontre des cultures et des traditions : les extrémistes s'emparent alors du sujet, ce qui accroît le risque d'instabilité.

3

LES CATASTROPHES NATURELLES

Si l'on se fie à certains modèles, la fréquence des séismes, des raz-de-marée et des inondations est en hausse. Certaines études mettent en avant une instabilité du manteau terrestre qui expliquerait ce phénomène. Nombre d'entreprises ont délocalisé leur production ou leur exploitation, parfois dans des zones à haut risque. Les catastrophes naturelles seront donc un risque à surveiller pour les risk managers en 2012. Le panorama du risque a changé et les risk managers ne peuvent plus tout gérer tout seuls : la mise en place d'un ERM devient cruciale et les entreprises doivent faire appel à des *think tanks* pour identifier les risques clés.

LES LEADERS DU MARCHÉ DE L'ASSURANCE RÉTICENTS À L'IDÉE D'UNE BASE DE DONNÉE UNIQUE ?

La communauté des risks managers, appuyée par l'Airmic (l'équivalent britannique de l'AMRAE) et la FERMA, estime qu'une base de données unique, alimentée par les assureurs, leur permettrait d'améliorer la gestion des risques. Officiellement, les grandes compagnies d'assurance répondent qu'elles y sont favorables. Mais dans les faits, rien n'est moins sûr...

Démunis, les Risk Managers ? Parfois oui, comme récemment, face à la cascade de crises qui s'est abattue sur eux. De la crise économique et financière mondiale à la déstabilisation politique traversée par les pays arabes en passant par le déchaînement des catastrophes naturelles, les événements de toute nature ont gagné en volume et en intensité. Et ils ont fait l'effet d'une piqûre de rappel : aujourd'hui, les chaînes d'approvisionnement et les plans de continuité de l'activité doivent être parfaitement rodés. De l'avis de certains risk managers, les programmes d'assurance recèlent encore parfois quelques failles, d'où la nécessité, selon eux, de créer une base de données unique, qu'alimenteraient les assureurs et les courtiers, et que les entreprises pourraient consulter pour s'assurer de la conformité de leurs programmes d'assurance avec les règles du pays où elles sont implantées.

L'idée séduit depuis longtemps l'Airmic et la FERMA qui y apportent leur entier soutien. "Nous sommes convaincus que cet outil n'aurait que des effets positifs pour l'ensemble de la profession. Cela ne servirait pas uniquement les risks managers et les entreprises. Les assureurs aussi ont à y gagner", estime Jorge Luzzi, directeur du groupe italien Pirelli, qui a pris la présidence de la FERMA (jusqu'en 2013).

Côté assureurs, la réponse n'est pas franchement tranchée. "Nous soutenons cette idée de *database* tout en y mettant certaines limites", indique-t-on chez AXA. En effet, les principaux acteurs du secteur se disent prêts à participer à un projet de ce genre, tout en rappelant pudiquement que leur expertise est un atout concurrentiel : la mettre au service des clients, volontiers, mais la partager, c'est une autre affaire !

une autre vision du service

Photos : Creatas, Photodisc, Enrique Aligarrá/PIXTAL, DigitalVision, Juliet White/Gettyimages - agence odig

une entreprise **fiable**
une équipe **disponible**
un conseil **attentionné**

www.axa-corporatesolutions.com

 **CORPORATE
SOLUTIONS**
redefining / standards

L'IMPACT DE SOLVENCY II

Solvency II est une directive européenne qui impose aux assureurs des obligations plus strictes en matière de fonds propres et de risk management.

Longtemps reportée, cette réforme est en cours. Les derniers délais dans sa mise en application remontent à octobre dernier : la FSA (à savoir l'autorité des marchés financiers britannique) avait

indiqué qu'en dépit d'une transcription de cette directive dans la législation nationale à compter du 1^{er} janvier 2013, l'application des textes ne serait effective qu'à compter de 2014... Un exemple que d'autres pays risquent de suivre.

Solvency II souhaite instaurer une approche et un système de surveillance homogène au niveau européen, le but étant de garantir la solvabilité des assureurs en fonction des risques encourus. Les assureurs de l'UE devraient ainsi se plier aux mêmes obligations en termes de bilan, de risk based capital (RBC), d'évaluation des risques et de la solvabilité propre, d'évaluation interne du risque et de la solvabilité (ORSA), de responsabilité des cadres dirigeants, le tout étant soumis à des mécanismes de contrôle.

Si cette protection supplémentaire est en général perçue de façon positive par les assurés, la directive Solvency II crée cependant des défis spécifiques pour les risk managers européens : il est en effet possible que les assureurs souhaitent augmenter leurs tarifs. Ces derniers doivent en effet absorber les surcoûts imposés par

le traitement administratif, la modélisation et la recapitalisation imposés par la nouvelle directive.

Les coûts et process associés à Solvency II pourraient également déclencher un mouvement de concentration chez les assureurs, notamment auprès des plus petites compagnies qui éprouveraient des difficultés à s'adapter seules au nouveau cadre réglementaire. Par ailleurs, les assureurs positionnés sur des marchés de niche – et qui se trouvent dans l'impossibilité de se diversifier ou de réduire leurs risques – vont devoir faire face à des coûts d'augmentation de capital importants. Cela pourrait bien limiter les choix des risk managers.

Inversement, les besoins en capitaux propres des assureurs qui parviennent à mieux maîtriser leurs risques seront moins élevés, ce qui leur confèrera un avantage concurrentiel. Les grands assureurs qui pourront diversifier leurs risques maximiseront également l'utilisation de leurs capitaux.

Les nouvelles règles en matière de capital et de gestion risquent de rendre la création de mutuelles moins attractive. Solvency II met également la viabilité de certaines captives en jeu : cela dépendra beaucoup de la façon dont l'UE décidera d'appliquer le principe de proportionnalité ainsi que des aménagements du texte qui pourront être réservés à ce type d'assurances.

Dans tous les cas de figure, les captives *on-shore* ou domiciliées dans des pays tombant sous le coup de Solvency II devront se doter de process de contrôle plus robustes. Il est à noter que certains pays,



lestroispiliers

L'accord Solvency II sur la réglementation des assurances s'appuie sur trois grands piliers :

Le pilier I

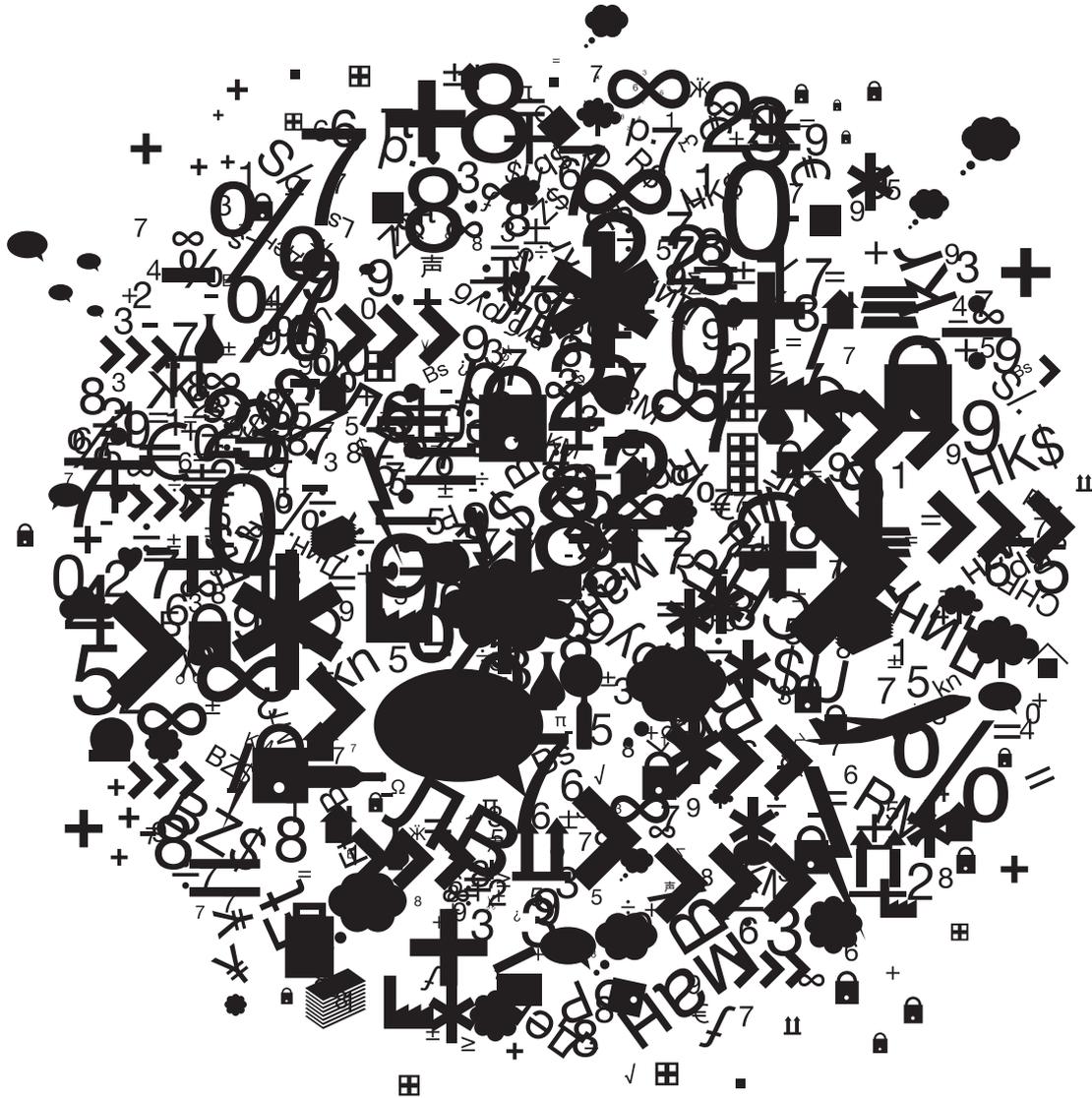
concerne les obligations en matière de fonds propres et de risk based capital. Les assureurs qui utilisent le modèle interne approuvé pour la modélisation du risque peuvent calculer leurs propres besoins.

Le pilier II

concerne la bonne gestion du risque et la gouvernance. Il confère des pouvoirs de contrôle plus étendus au régulateur.

Le pilier III

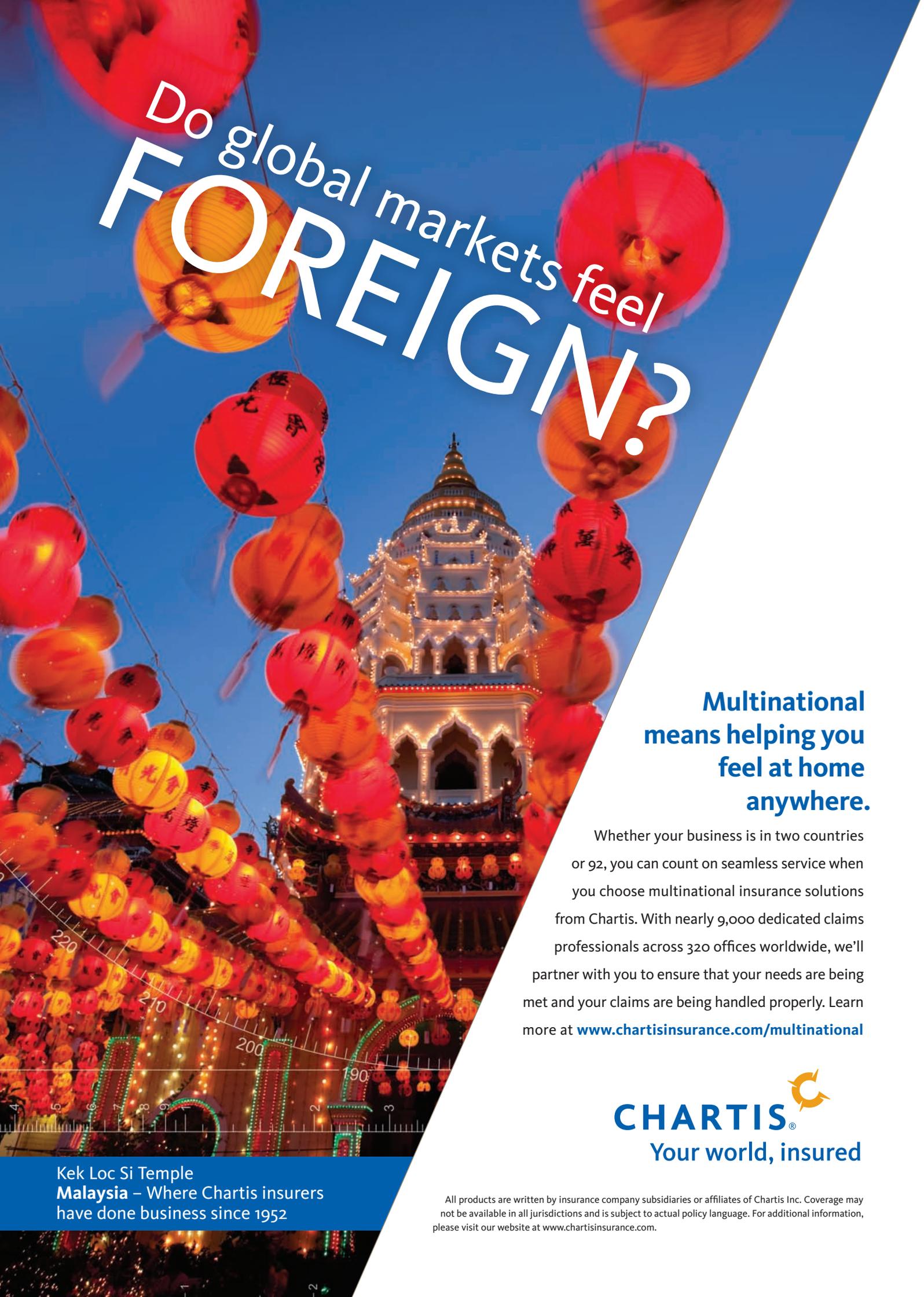
concerne les obligations de publication auxquelles les assurances sont soumises pour assurer la transparence de leur position financière.



Les biens, le transport, l'énergie, l'art, la production, l'assurance, l'industrie aérospatiale, les contrats, ou encore les hommes et les femmes. Quel que soit ce qui fait votre quotidien, nous sommes là pour vous aider à faire avancer votre entreprise.

MAKE YOUR WORLD GO

xlgroup.com



Do global markets feel
FOREIGN?

**Multinational
means helping you
feel at home
anywhere.**

Whether your business is in two countries or 92, you can count on seamless service when you choose multinational insurance solutions from Chartis. With nearly 9,000 dedicated claims professionals across 320 offices worldwide, we'll partner with you to ensure that your needs are being met and your claims are being handled properly. Learn more at www.chartisinsurance.com/multinational

CHARTIS 
Your world, insured

Kek Lok Si Temple
Malaysia – Where Chartis insurers
have done business since 1952

All products are written by insurance company subsidiaries or affiliates of Chartis Inc. Coverage may not be available in all jurisdictions and is subject to actual policy language. For additional information, please visit our website at www.chartisinsurance.com.

lefeed-back

Dans un article de *StrategicRISK*, nous indiquions que le *Lloyd's Risk Index* désignait "la perte de clientèle et la difficulté à embaucher des collaborateurs de talent" comme deux risques majeurs pour les entreprises. Voici le feed-back que nous avons reçu sur www.strategic-risk.eu

Talent et compétence sont deux choses différentes. Il y a une pénurie de personnel compétent, qui va s'aggraver quand les baby-boomers prendront leur retraite.

On peut toujours embaucher du personnel compétent. Par contre, dans une grande entreprise, le risque de faire de mauvais choix stratégiques est plus élevé dans les périodes d'incertitude.

À mon avis, quand les temps sont durs, les gens demandent conseil à des personnes expérimentées. Quand tout va bien, on a davantage tendance à se fier à son intuition.

La fidélisation des employés est un risque stratégique clef. Les entreprises qui ne parviennent pas à recruter, à conserver et à rémunérer correctement leurs employés y sont exposées.

Le plus grand risque vient toujours de l'humain et c'est pourtant le seul que l'on peut contrôler. Les risques politiques, économiques et sociaux nous échappent. Par contre, ne pas disposer d'employés de talent dans son entreprise, c'est courir à sa perte.

Peut-être n'y a-t-il pas de pénurie de talents, mais une pénurie de personnes capables de les dénicher ?



Guernesey par exemple, ont annoncé qu'ils ne chercheraient pas à se doter de l'équivalence avec Solvency II.

Un rapport récent du Groupe ACE et du cabinet de conseil juridique SNR Denton explore l'impact de Solvency II sur les montages de programmes d'assurance multinationaux et les captives. D'après cette étude, Solvency II risque de diminuer l'intérêt des captives pour les multinationales. Le rapport indique même que "certaines multinationales étudient de nouveaux types de montages présentant des avantages comparables aux captives afin de combler les vides et les incertitudes créés par un paysage réglementaire en pleine mutation."

On peut également se demander si Solvency II ne risque pas d'avoir un impact négatif sur les capacités d'innovation de l'assurance. Probablement pas, mais il est par contre certain que les assureurs exprimeront une aversion au risque quand les informations qui leur sont fournies leur sembleront insuffisantes. "Solvency II oblige les assureurs à prouver la robustesse de leurs modélisations", explique Tristan Huon de Kermadec, le directeur Dommages chez AXA. "Imaginons que les risk managers d'une société ne parviennent pas à identifier les vulnérabilités de leur propre chaîne logistique : ils pourront difficilement demander aux assureurs de leur fournir une couverture pour pertes d'exploitation. Pour modéliser le risque, les assureurs ont besoin d'informations adéquates."

Michel Dennery, directeur du management des Risques chez GDF Suez et vice-président de la FERMA (Fédération Européenne des Associations de Risk Managers), souligne que Solvency II a vocation à accroître la solvabilité des assureurs, en parallèle avec Bâle II et bientôt Bâle III : "Attend-on qu'ils prennent moins de risques pour autant ? Pas du tout. Les entreprises ont de plus en plus besoin de maîtriser leurs résultats, et souhaitent, poussées par les marchés financiers, transférer de plus en plus d'aléas qu'elles ne peuvent maîtriser. Par ailleurs, leur croissance, les fusions et la mondialisation rendent la volatilité toujours plus forte. On demande donc aux assureurs d'accepter de plus en plus de risques. Comment faire ?"

Pour Michel Dennery, cela passe par la réduction du risque :

"Meilleure connaissance des risques, plans de contrôle, franchises élevées, programmes de groupe sont autant de moyens de réduire les risques, ou de réduire la part transférée. L'objectif : réduire les capitaux en risques

La directive Solvency II

oblige les assureurs à prouver

robustesse de leurs modélisations

pour accepter des risques mieux connus, et donc de moins en moins « risqués » même si les montants sont plus élevés.

"Tout le monde est gagnant. Les clients qui réduiront la survenance d'événements qui perturbent le fonctionnement de l'entreprise et coûtent, même avec une indemnisation de leur assureur. Moins de transfert, moins de prime. Ou pour la même prime, plus d'assurance. Les assureurs qui connaîtront mieux les risques qu'ils prennent optimiseront la rentabilité des capitaux employés.

"Cela devra se roder. Il y aura des discussions entre assureurs et assurés pour trouver ce nouvel équilibre dans les contrats. Mais après cela, tout le monde sera gagnant."



opinion

Alors que le contexte économique continue de s'assombrir, les entreprises font face à des contraintes sans cesse accrues. Quel est le top 5 des risques actuels ? Quel est le degré de maturité de la profession de risk manager en France ? Quels sont les challenges qu'elle s'apprête à relever ? Le point avec Gilbert Canameras, président de l'Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise (AMRAE).

// On demande aux risk managers de montrer qu'ils créent de la valeur ajoutée



Quelles sont les grandes familles de risques auxquelles les entreprises se trouvent confrontées ?

Si je devais établir un Top 5, je citerais en priorité le risque de contrepartie, en lien direct avec le contexte économique et financier : il revient à garantir la fiabilité des partenaires, des fournisseurs et des sous-traitants de l'entreprise. Vient ensuite le risque de cybercriminalité : si fraude et actes de malveillance n'ont rien d'inédit, la prédominance de l'outil informatique dans l'organisation de l'entreprise peut conduire, en cas d'attaque, à sa paralysie. Nous trouvons ensuite, bien sûr, les événements naturels et politiques, ces derniers étant d'ailleurs une conséquence de la situation économique. Puis j'évoquerais, les risques liés aux ressources humaines et notamment le risque psychosocial "à la française".



Les derniers événements mondiaux sont-ils l'illustration que les entreprises font face à un environnement de plus en plus risqué ?

En effet, et la situation actuelle est contradictoire : nous vivons dans une société qui s'avère de plus en plus adverse aux risques, alors que le contexte global devient de plus en plus "risqué". Cela prouve que les fondateurs de l'AMRAE ont eu une idée de génie en important des États-Unis - et en adaptant à la culture française - le risk management. Celui-ci trouve totalement sa justification, son éclat, sa maturité et son à-propos dans le contexte actuel.

uneminuteavec



Anne-Marie Fournier, vice-présidente de l'AMRAE et risk manager chez PPR

À quels défis les entreprises françaises sont-elles confrontées aujourd'hui ?

Comme toutes les multinationales, PPR fait face aux challenges liés à la nouvelle donne du XXIe siècle. Ces challenges ont le plus souvent trait à la globalisation, à l'instabilité politique, aux crises financières, aux catastrophes naturelles de grande ampleur, au terrorisme, aux problèmes sanitaires ainsi qu'aux différentiels de croissance entre le Nord et le Sud, qui pourraient déclencher des migrations de masse. Il y a également les questions de pollution, de développement durable, de surpopulation urbaine et la fraude.

Comment le risk management a-t-il évolué en France ces vingt dernières années ?

On est d'abord passé d'une approche par l'assurance à une optique plus axée sur le risk management pur. La prévention et la cartographie des risques font désormais partie de l'arsenal à la disposition du risk manager. Par ailleurs, sous la pression des risk managers, les solutions d'assurance ont énormément évolué : elles sont passées des polices standard aux solutions sur mesure, basées sur des mécanismes "tout risque". Une meilleure appréhension du sujet par les risk managers permet à certains d'entre eux d'évaluer

le risque et de jouer un rôle de reporting auprès des équipes de direction. Cela passe par des présentations auprès des équipes d'audit ou des comités risque, ou bien en répondant aux questions que se pose le conseil d'administration en matière de risque et d'assurance. Nous devons néanmoins parvenir à chiffrer de façon plus précise les risques et à faire preuve de plus d'imagination dans l'appréhension des nouveaux risques.

La crise financière et le ralentissement de l'économie ont-ils affecté les risk managers ?

Dans le contexte actuel, les risk managers doivent se montrer plus prudents quant à la solidité financière de leurs contreparties. Ils peuvent également être amenés à changer de zone de production et de fournisseurs ou bien à cibler de nouveaux clients pour éviter de concentrer les risques sur une région donnée.

D'après vous, comment la profession de risk manager va-t-elle évoluer en France ?

Dans l'entreprise, les risk managers vont de plus en plus s'imposer comme les référents prioritaires en matière de risque auprès de la production, du commercial, des responsables d'exploitation et du conseil d'administration.



**Avancez en toute sérénité avec
WebRisk, logiciel de gestion
des Risques et des Assurances**

Logiciel pour la gestion des risques et des assurances

Le contexte actuel oblige les risk managers à gérer de plus en plus efficacement leurs données. WebRisk prend en charge l'ensemble des aspects de votre activité : identifier et évaluer vos risques, assurer le suivi de vos mesures de prévention, renouveler et négocier vos polices, calculer et ventiler vos primes, gérer vos sinistres. Afin de vous accompagner encore plus étroitement dans votre mission, WebRisk inclut la collecte et le partage des données en ligne, la réalisation de simulations, l'édition de rapports ainsi que la mise à disposition d'un outil d'aide à la décision.

Ne nécessitant aucune installation, le logiciel est accessible instantanément, où que vous soyez et à tout moment. Découvrez comment nous pouvons vous aider à gérer efficacement vos risques.



www.effisoft.com
rmis@effisoft-group.com



2012 **StrategicRISK**
EUROPEAN RISK MANAGEMENT AWARDS
AWARDS

DATE LIMITE DE CANDIDATURE :
Mardi 14 février 2012

**Avez-vous accompli quelque chose d'exceptionnel en 2011 ?
Si c'est le cas, vous pourriez devenir l'un des lauréats du neuvième prix des StrategicRISK Awards.**

Être sélectionné ou, mieux encore, gagner un trophée StrategicRISK Award est excellente opportunité de mieux faire connaître votre travail, de sensibiliser votre entreprise au risk management et d'insuffler de l'énergie à votre équipe.

CHOISISSEZ L'UNE DES DIX CATÉGORIES SUIVANTES :

- European Risk Manager of the Year
- Risk manager européen de l'année
- Équipe de risk management européenne de l'année
- Meilleur programme d'entreprise (ERP) de l'année
- Meilleure communication en risk management de l'année
- Innovation dans l'utilisation de l'informatique et des technologies
- Meilleur plan de continuité de l'année
- Meilleur programme de formation au risque
- Meilleure approche du risk management dans le secteur public
- Produit de risk management de l'année
- Jeune risk manager de l'année



"Remporter un prix aux StrategicRISK Awards a été un grand honneur. Cela a permis de mettre en lumière les résultats de notre programme de risk management d'entreprise. Cette consécration a donné un coup de fouet à notre équipe."

Colin Campbell, directeur du risk management, groupe Arcadia
Catégorie : Équipe de risk management de l'année 2011

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE SUR www.strategic-risk.eu/srawards

Pour plus d'informations, contacter Katherine Ball 00 44 20 7618 3492 | katherine.ball@strategic-risk.eu

Un mot de notre sponsor



Audrey Mondin,
souscripteur RC et risques
environnementaux,
Liberty International
Underwriters, Paris



Lors du dernier AMRAE, nous avons présenté la difficulté d'évaluation d'un dommage à l'environnement (comment indemniser une atteinte à un intérêt non marchand ?) et les différentes techniques d'évaluation permettant de donner une réalité financière à ces dommages.

Depuis, les exemples d'indemnisations se succèdent, le dernier en date étant la condamnation d'un pétrolier à payer plus de 500 000 € suite à une fuite de fuel dans une raffinerie ayant prétendument causé la pollution d'un fleuve.

Cette année, nous rappellerons que les polices Atteintes à l'Environnement ont aussi pour vocation d'indemniser des dommages plus conventionnels, c'est-à-dire des dommages corporels, matériels et/ou immatériels.

Tout comme les dommages environnementaux, ceux-ci peuvent affecter les marges de l'entreprise.

Prenons comme exemple la fuite d'une cuve de fioul enterrée, survenue dans un hôtel : celle-ci entraîne une pollution majeure du sol et de la nappe phréatique. Le montant des frais de dépollution s'élève à 500 000 €, auxquels il faut ajouter des pertes d'exploitation significatives pour l'exploitant mais aussi pour les industries avoisinantes de l'hôtel.

Quelques mois plus tard, des fuites importantes de kérosène émanant d'un site situé en zone urbaine engendrent des vapeurs telles que les industries avoisinantes ainsi qu'un collège doivent être évacués, occasionnant ainsi des dommages immatériels très significatifs.

Plus récemment, dans une entreprise de commerce de produits chimiques en gros, un nuage de chlore s'échappe accidentellement lors du dépotage d'acide chlorhydrique dans un réservoir contenant de l'hypochlorite de sodium. Suite à cet incident, la population doit être confinée pendant plusieurs heures dans un périmètre de 200 mètres et 54 personnes sont prises en charge par les hôpitaux.

Il est donc important de rappeler que le traitement des sinistres résultant d'une pollution ne se résume pas à des frais de nettoyage isolés et qu'il peut s'avérer très coûteux pour l'entreprise. Les polices de Responsabilité Civile n'accordant qu'une réponse limitée aux problématiques de pollution, il est nécessaire de se doter d'une police spécifique qui apporte une réponse complète à l'ensemble des expositions et des risques encourus par les industriels.

La nouvelle police RC Atteintes à l'Environnement de Liberty y répond efficacement en couvrant :

- La Responsabilité Civile Atteintes à l'Environnement ;
- Les atteintes à la biodiversité ;
- Les frais de dépollution et de décontamination hors site ;
- Les frais de dépollution et de décontamination sur site des biens de l'assuré et de biens de Tiers ;
- Les frais de prévention ;
- Les pertes d'exploitation.



▶ Vous n'évoquez pas, dans cette liste, de risques structurels...

Peuvent effectivement s'ajouter, à ce Top 5, des risques qui sont la conséquence d'événements survenus dans l'entreprise. Je pense au risque de réputation : le fait que, par ricochet, l'image de l'entreprise soit ternie. Dans notre société de communication où la circulation de l'information a gagné en célérité – voire en instantanéité, un événement mal maîtrisé peut avoir des conséquences catastrophiques. Suivent ensuite les risques juridiques et fiscaux. Et enfin, pour compléter ce tableau, ceux liés à la nouvelle concurrence des pays émergents.

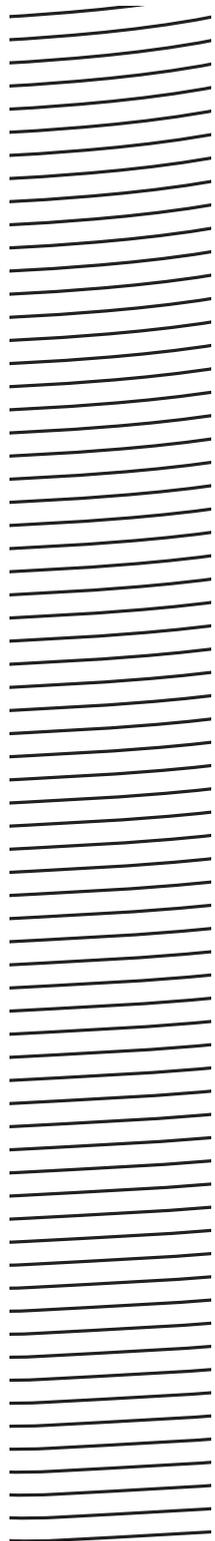
Quel est le principal challenge pour les risk managers dans les années à venir ?

Forts de ces constats, les risk managers (RM) doivent démontrer que leur mission première ne se borne pas à mettre l'entreprise en conformité avec le cadre réglementaire, mais qu'ils créent également de la valeur ajoutée. Cela est relativement aisé à étayer... Par exemple, mettons que vous gériez un gros projet, une création d'usine ou de raffinerie à l'international : une fonction *project RM* permet d'analyser, phase par phase, de façon transversale, tous les facteurs de risques ainsi que leurs conséquences et surcoûts potentiels. Une façon d'éviter qu'un projet chiffré à trois milliards d'euros n'en atteigne finalement quatre !

Quel est le principal "chantier" de l'AMRAE ?

La problématique de gestion des risques concerne tout le monde. Si l'AMRAE couvre l'ensemble des sociétés du CAC 40 et du SBF 120, elle doit aussi aller à la rencontre des PME-PMI. Cette mission n'est pas si ardue, l'avantage du risk management étant son adaptabilité : cette méthode structurante est modulante en fonction de l'activité, de la taille et des objectifs de chaque entreprise. A l'AMRAE, donc, de fournir à toutes les entreprises françaises un "kit" de risk management.

opinion LA CRISE DE L'EURO SOULIGNE LE RISQUE D'INTERDÉPENDANCE



L'une des tendances les plus remarquables en matière de risque découle, d'après moi, des liens d'interdépendance sans cesse plus forts entre les différentes parties du monde : une crise dans une région du globe reste rarement localisée.

L'interdépendance du risque est partout. On a pu le vérifier au Japon, lorsque le tremblement de terre a déclenché un tsunami suivi d'une alerte nucléaire, ou encore avec les inondations de Thaïlande, dont on a vu les conséquences sur les chaînes logistiques globales.

À l'heure actuelle, la crise de la zone euro est néanmoins la manifestation la plus visible du risque "interconnecté". La Chine, véritable moteur de l'économie manufacturière mondiale, est très exposée à un fléchissement de la consommation européenne causé par la baisse du taux de confiance des ménages et les mesures d'austérité. Mais d'autres pays ressentent également l'impact de cette crise : l'Inde et le Brésil, deux économies émergentes, y sont très exposées.

Dans le cas de la Chine, le gouvernement a déjà laissé entendre que sa capacité à maintenir la croissance a atteint ses limites. Pour éviter que la classe ouvrière chinoise ne se révolte, l'état doit absolument maintenir le niveau de prospérité du pays : cet acquis est désormais menacé.

"La Chine est moins sûre qu'elle ne l'était il y a un an", nous confirme Mal Bozic, le directeur adjoint du Risque chez Regis Advisory. "La question des dissensions internes et de la soutenabilité de la croissance est posée."

Exclusive Analysis indique également qu'à l'horizon trois ans, le risque de troubles sociaux dans la classe ouvrière chinoise va s'accroître, les entreprises étant dans l'incapacité d'offrir de meilleurs salaires sur fond de baisse de la demande européenne.

La grande popularité des médias sociaux tels que Facebook et Twitter rend la volatilité du risque d'interdépendance encore plus

Dans les trois ans à venir, le risque de troubles sociaux dans la classe ouvrière va augmenter

forte : une manifestation de protestation peut s'organiser très vite et mobiliser un maximum de participants. La préparation et la coordination des mouvements sociaux sont désormais bien plus efficaces.

Un ralentissement de la locomotive chinoise impacterait nombre d'économies émergentes d'Afrique ou d'Amérique latine, qui lui fournissent les matières premières. Mal Bozic affirme que "le maintien de la progression rapide de ces économies émergentes n'est en rien garanti si la croissance chinoise se tasse."





Nathan Skinner, RÉDACTEUR, STRATEGICRISK



Vu sous cet angle, on comprend mieux pourquoi il en va de l'intérêt de la Chine de venir à la rescousse des économies européennes dans la tourmente : cela lui permettrait de sortir de l'impasse en relançant sa croissance.

L'Inde et le Brésil sont deux autres nations qui pourraient souffrir en cas de défaillance de l'euro. Si l'Italie fait défaut, l'Inde, qui est l'un de ses partenaires commerciaux principaux, en sera sévèrement affectée. Il en irait de même pour le Brésil en cas de problème avec l'Espagne ou le Portugal.

L'exposition des banques indiennes à une crise de l'euro est limitée, mais l'Italie représente 11,5 % de ses exportations. L'Inde serait donc affectée dans le cas d'un défaut de l'Italie, une hypothèse qu'Exclusive Analysis juge "hautement probable". Ainsi, tout comme la Chine, l'Inde a annoncé son soutien à une solution de sauvetage de la monnaie européenne.

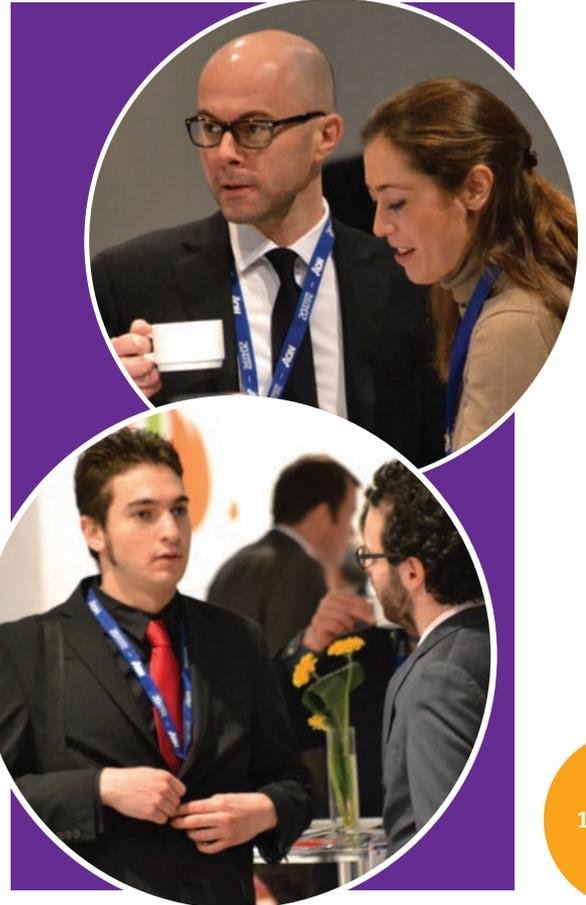
En ce qui concerne l'Espagne, la cinquième puissance économique européenne, un défaut de paiement du pays risquerait de contraindre les banques à vendre leurs actifs brésiliens pour se procurer de l'argent frais. La banque espagnole Santander est, par exemple, la cinquième du Brésil : en cas de dépréciation d'actif liée à la dette souveraine européenne, cette banque perdrait sans doute des parts de marché. Santander détient 69 milliards de dollars de dette des pays PIIGS (Portugal, Italie, Irlande, Grèce et Espagne).

Le prix des matières premières, principale exportation du Brésil, est également en net recul, privant ainsi le pays d'une partie de ses revenus.

Le facteur d'interdépendance risque en outre d'imposer une double sanction au Brésil : le ralentissement européen, en freinant l'économie chinoise, risque de pénaliser encore davantage les exports brésiliens vers la Chine, son principal client. "Un ralentissement économique au Brésil pourrait bien déclencher des troubles sociaux dans les favelas", nous confirme Mal Bozic.

Les entreprises ne disposent que de moyens d'action très limités face à des tendances macro-économiques lourdes. Elles peuvent tout au plus essayer de limiter leurs risques et tâcher d'être assez résilientes pour traverser la tempête. Diversifier ses actifs, ses marchés et ses sources de chiffre d'affaires : voilà une bonne façon de ne pas placer tous ses œufs dans un même panier économique instable.

surlevif



19

quizduriskmanagement

Réponses

- 1 a) Le GAREAT est un pool de réassurance pour les actes de terrorisme, avec le soutien de l'état
- 2 c) La France (source : Finnaccord)
- 3 c) "Soufrière" est une ville de l'île de Sainte-Lucie
- 4 d) La Grèce, qui avait diminué le taux d'or contenu dans sa monnaie (source : Wikipédia)
- 5 c) L'Isère. Depuis le dernier accident de 2007, des mesures de sécurité ont été mises en place
- 6 c) 430 (source : AMRAE)
- 7 a) Standard & Poors
- 8 b) @AMRAE
- 9 b) Jacques Chirac, dans son livre *Une nouvelle France*
- 10 d) Le "control banding" (une méthode également utilisée par l'industrie pharmaceutique) est un outil de RM employé lorsque l'incertitude est très élevée.

MIEUX QUE COMPRENDRE

VOUS COMPRENDRE



Des solutions novatrices

Liberty International Underwriters

Souscription et gestion en France des risques suivants:

- Responsabilité Civile Générale et Responsabilité Civile de l'Employeur
- Responsabilité Civile Professionnelle
- Responsabilité des Dirigeants et des Administrateurs
- Risques des Institutions Financières
- Risques d'Enlèvements, Menaces, Chantage
- Dommages Energie, Chimie, Pharmacie
- Construction TRC, TRME, et Risques Techniques
- Marchandises transportées, RC Maritime
- Assurances Crédit et Risques Politiques
- Risques d'atteintes à l'Environnement

Combinant une écoute attentive à la solidité financière du Groupe Liberty Mutual, nous mettons en avant la protection la plus efficace pour chacun des clients.

Vos clients les plus importants bénéficient ainsi de protections pérennes. Comme courtier vous profitez d'un fort soutien, tant en souscription qu'en gestion, pour vous épauler dans vos activités.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous joindre au 01 53 05 90 59 ou nous contacter à : Francecontact@libertyiu.com

Assurances pour les Entreprises

LIBERTY EN FRANCE - 5, bvd de la Madeleine 75001 PARIS
Tél. 01 53 05 90 59 - <http://www.liufrance.com>



Liberty
International
Underwriters